

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 09 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylia JUDON

Date de convocation : 03 novembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

078 2022

OBJET DE LA DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE N°5 - BUDGET GENERAL - TRAVAUX EN REGIE 2022

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
722 (042)	Immobilisations corporelles		15863.94
TOTAL :		0.00	15863.94
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2312 (040)	Agencements et aménagements de terrains	13534.52	
2313 (040)	Constructions	2329.42	
TOTAL :		15863.94	0.00
TOTAL :		15863.94	15863.94

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 09 novembre 2022

RF

Sous-préfecture de Saint-Flour

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 29/11/2022

015-211502489-20221109-078_2022-DE